

## Étude de faisabilité de la création d'une école Centrale en Amérique Latine basée en Uruguay

### – Cahier des charges –

Le cahier des charges de cette étude de faisabilité se décompose en trois axes.

#### 1) Faisabilité académique

Objet : étudier l'attractivité d'une école d'ingénieur à Montevideo dans le paysage de l'ESR existant en Amérique latine.

Il est demandé au prestataire de :

- identifier et caractériser le vivier d'étudiants en qualité et quantité, et ce dans tous les pays d'Amérique latine ;
- qualifier l'attractivité d'une école Centrale en Uruguay ;
- étudier l'offre concurrentielle – différenciante par rapport à l'offre de la zone ;
- étudier les flux existants d'étudiants de la zone vers d'autres régions (Amérique du Nord, Europe...) qui pourraient être intéressés par rester dans la zone, et en particulier à Montevideo au sein d'une école Centrale.

L'école doit permettre le **recrutement d'étudiants postbac d'excellence** :

- un niveau académique qui permette de suivre un cursus généraliste basé sur des enseignements scientifiques exigeants (de type prépa et/ou double licence sélective) ;
- un niveau de langue en français, ou en anglais, à la rentrée, permettant de suivre des enseignements scientifiques, est un point à étudier dans l'hypothèse où les enseignements se feraient dans une de ces deux langues, versus l'espagnol (la plus-value éventuelle, en termes d'effectif et d'attractivité, du choix des langues d'enseignement, est un point à étudier).
- des capacités de résilience aux changements multiples :
  - o capacité à s'expatrier, parfois mineurs, et à vivre loin de sa famille, de ses amis, de ses repères culturels ;
  - o capacité à suivre le rythme de l'enseignement supérieur (très distinct de celui qu'ils ont connu dans l'enseignement secondaire) ;
  - o capacité à s'adapter à une maquette pédagogique large spectre de type centralienne (voir si les élèves dans la sous-région font des choix thématiques lors de leur Première et/ou Terminale) ;
- une capacité à financer leurs études, car cette formation a vocation à s'autofinancer, même si une politique de bourse (état, entreprise, mécénat...) est à étudier pour assurer une ouverture sociale (in fine, la plupart des élèves devront payer des frais de scolarité, à déterminer en fonction du modèle économique de l'établissement).

L'effectif visé est d'une **centaine d'étudiants**, pour répondre aux exigences d'une maquette centralienne, permettant ainsi à chacun de construire son parcours grâce à des choix d'électifs notamment. On peut imaginer une montée en charge de 40 la première année de recrutement, 80 la seconde année, pour atteindre l'effectif visé en troisième année.

L'objectif du projet est de construire un hub d'ESR français en ingénierie en Amérique du Sud. Il convient donc d'étudier l'attractivité du pays, de la ville pour des étudiants venant du monde entier, et particulièrement d'Amérique du Sud.

## 2) Etudier la faisabilité d'un modèle économique

- Le modèle économique de l'école doit être suffisamment pérenne pour pouvoir se projeter sur plusieurs décennies. Les financements ponctuels d'entreprise sont toujours les bienvenus, par exemple pour une amorce du budget, ou un soutien financier de natures à préciser aux élèves, mais ne peuvent constituer – d'expérience – la pérennité du modèle économique d'une école d'ingénieur.
- Le budget de l'école doit être auto-suffisant. Les écoles Centrale à l'international ont toutes un budget propre. Il doit notamment permettre de couvrir :
  - o les interventions dans la formation uruguayenne des enseignants des écoles Centrale en France sous forme de missions courtes ;
  - o la rémunération de collègues, détachés, pour les fonctions de direction ;
  - o les recrutements de collègues en local ;
  - o l'entretien et la gestion de l'immobilier, et des équipements pédagogiques ;
  - o le détachement de professeurs du cycle préparatoire en relation avec les Ministères en France.
- Les écoles Centrale en France contribuent à la construction effective de l'école par
  - o le temps dévolu à ce sujet des membres du Groupe des Ecoles Centrale ;
  - o la co-construction de la maquette pédagogique ;
  - o le temps dévolu à la gouvernance de l'établissement.
- Il convient donc de cibler les proportions du modèle économique, fondées sur :
  - o les droits et frais d'inscription ;
  - o le possible soutien récurrent de l'état uruguayen ;
  - o le possible soutien des états voisins (si le principe d'un Hub peut être pleinement saisi par ces états, et partagé, comme cela peut être le cas de l'Institut de l'eau ZIE à Ouagadougou) ;
  - o le possible soutien de l'état français ;
  - o le possible soutien des entreprises partenaires (françaises ou non) répondant aux exigences et aux valeurs définies par les écoles Centrale notamment en termes de développement durable. Il conviendra dans cette situation de définir les droits et devoirs qu'un tel « partenariat » suppose (flux, durée, périmètre d'actions...) ;
  - o le possible soutien d'agences de moyen de la zone (banques, organismes financeurs nationaux ou internationaux...).

### 3) Etudier la nature structurelle et juridique de l'établissement :

L'école sera identifiée par :

- des locaux de qualité dédiés (le LATU est une première solution à analyser) lui conférant une unité de lieu, et une visibilité claire ;
- une marque, rendue visible par un logo, et des outils de communications dédiés, adaptés et dynamiques (site web notamment).

La nature juridique de l'établissement est un sujet clé à étudier. Elle peut être une structure indépendante (fondation à Centrale Casablanca par exemple) ou une structure dépendant d'une institution/établissement préexistant (département de l'université Beihang pour Centrale Pékin).

La nature juridique de l'école Centrale doit lui permettre de :

- maîtriser la maquette académique ;
- délivrer des diplômes ;
- délivrer a minima un titre français d'ingénieur accrédité par la Cti (une double diplomation avec un master local n'est pas à exclure, fonction de la nature juridique de l'école) ;
- peser dans les orientations stratégiques en étant a minima à parité dans les instances décisionnaires ;
- percevoir des droits et frais d'inscription ;
- percevoir des fonds de l'état uruguayen et internationaux ;
- percevoir des fonds d'acteurs privés, nationaux ou internationaux.

---

#### Modalités de réponse à l'appel d'offre :

- L'étude comprendra une mission sur le terrain, en Uruguay et dans plusieurs pays en Amérique latine, à définir en lien avec les représentations du MEAE, et de l'AEFE dans la zone. Certains entretiens pourront être effectués en distanciel.
- L'étude se conclura par la rédaction d'un rapport présentant l'ensemble des scénarii possibles, associés à leurs prérequis, ainsi qu'une analyse de leurs avantages et inconvénients respectifs.
- Les experts doivent avoir une bonne connaissance de l'écosystème scientifique et universitaire uruguayen ainsi que des écoles d'ingénieurs en France. Ils devront avoir une connaissance suffisante de la langue espagnole afin d'interagir avec l'ensemble des acteurs de la zone.
- La date limite de réception des candidatures est fixée au **jeudi 28 mars à 18h00 (heure à Paris)**.
- Les candidatures seront à envoyer à l'adresse suivante : [gilles.fleury.gec@gmail.com](mailto:gilles.fleury.gec@gmail.com)
- Les auditions des experts se tiendront à **Paris le mercredi 3 avril**, et à Montevideo la semaine du 8 avril.
- Le début de l'étude pourra ainsi se tenir à compter du 15 avril 2024.
- Le rapport de l'étude de faisabilité devra être rendu au plus tard le vendredi 27 septembre 2024. Un moment de synthèse est à prévoir avec l'ensemble des acteurs du projet.